

**Association des Jardins Familiaux du District**  
**Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 Janvier 2002**

Membres présents : 86, membres représentés : 9. Membres présents et représentés, total : 41 %, BMN : 59 %, ROS : 58 %, BMM/FER : 53 %, STF : 53 %, MHP : 50 %, TSE : 47 %, BMS : 41 %, ANJ : 30 %, CHP : 22 %, EGA/ESP : 20 %, ADV : 20 %, HONORAIRES : 18 %, LDR : 13 %, MAR : 0%.

Invités :

Monsieur Jean-Marie BEAUPUY, adjoint au Maire,  
Madame Jeannine LAPIE, marraine des Jardins Familiaux,  
Messieurs : Pierre GROS, Croix du Sud,  
Monsieur Robert LEROY Pays de France,  
Monsieur Dominique BUSSY, Saint-Brice-Courcelles,  
Michel MANGELINCK, Cheminots,  
Michel LEBRUN, Trois Fontaines,  
Raymond TERRE, Trois Fontaines, Jardiniers de France.

Excusé :

Monsieur Jean-Louis SCHNEITER, Maire de Reims, Président de la Communauté des Communes de l'Agglomération de Reims (anciennement le district de Reims).

Didier KLODAWSKI ouvre la séance à 9 heures 38, puis rappelle l'ordre du jour.

**Premier point - Mot du président -**

Didier KLODAWSKI remercie Monsieur Jean-Marie BEAUPUY et les Bureaux des autres associations de Jardins Familiaux d'être venus à l'Assemblée générale. Il remercie également les adhérents pour leur participation. Le président rend hommage, tout particulièrement, à Madame Jeannine LAPIE.

Le président demande une minute de silence pour les personnes récemment disparues, les jardiniers, ou les membres de leur famille Ayons une pensée pour les personnes malades et qui souffrent.

Didier KLODAWSKI remercie la Municipalité et Monsieur Jean-Louis SCHNEITER pour l'aide apportée à l'Association et à la Fédération. Didier KLODAWSKI présente Monsieur Jean-Marie BEAUPUY, adjoint, chargé en outre, des jardins familiaux. Il a pris ses fonctions en 2001. Le président précise que Monsieur Jean-Marie BEAUPUY s'investit beaucoup dans la gestion des jardins familiaux. Nous le rencontrons régulièrement, afin d'aborder différents sujets. Monsieur BEAUPUY est un homme de dialogue, nous apprécions le fait qu'il nous demande souvent notre avis et nous fait participer à certains projets concernant la ville de Reims. Didier KLODAWSKI dit : Monsieur BEAUPUY, voyez en nous un partenaire efficace, nous vous accompagnerons sur d'autres projets d'amélioration des différents sites de la Ville de REIMS.

L'année 2001 a été importante, ce fut le centenaire de la loi de 1901, la loi qui régit les associations. Rappelons qu'avant cette loi, la formation d'association était interdite.

La Fédération a remboursé l'Association et William POIRET, qui avait détourné, près de 18 000 F, a entièrement remboursé l'AJFD.

L'année 2001 avait mal débuté, plusieurs jardins avaient été inondés. Les travaux du réseau d'eau chaude aux MHP, qui avait débuté à la fin de l'année 2000, furent arrêtés près de quatre mois, suite aux inondations.

### **Deuxième point – Lecture et approbation du dernier P.V.**

Didier KLODAWSKI lit un extrait du P.V. de la dernière assemblée.

Approbation à l'unanimité.

### **Troisième point – Rapport d'activité –**

Le président présente le Bureau de l'Association :

Vice-président et trésorier	Maurice BOUILLARD
Vice-président	Hugues FRANEL
Trésorier adjoint	Michèle ÉWERTZ
Secrétaire-adjoint	Gérard BARTHÉLÉMY
Président et secrétaire	Didier KLODAWSKI

Maurice BOUILLARD est chargé tout particulièrement de l'application des statuts et du règlement intérieur. Vous le verrez encore et souvent dans les jardins.

Puis, les administrateurs :

José DIAS  
Jocelyn HANS  
Jean MAST  
Joseph MANZONI, coopté.

Les délégués :

Jean-Paul LAPEYRONNIE : adjoint BMN,  
Bernardin ANTONIACK : TSE,  
Michel MAILLIET : adjoint : TSE,  
Michel ZAZZI : BMS,  
Marilyne DETANTE : ADV,  
Daniel BALIGOUT : LDR,  
Paul HENAU : CHP.

Les contrôleurs aux comptes :

Monique GAUTHIER-BRUNO,  
Jean-charles DELMAIRE,  
Éric MARTIN

Un grand merci à toutes ces personnes qui ont pris des fonctions au sein de l'Association. L'association est avant tout un travail d'équipe. Merci à Pascal GRANDREMY pour l'aide des transports d'abris et de la serre. Merci à Yves CHARTIER pour souder les cadenas.

### **Achats et investissements**

L'Association a fait les acquisitions suivantes :

10 pompes,  
1 télécopieur pour le vice-président,  
12 abris,  
150 litres de Lazure,  
Du champagne.

### **Cotisations**

Cinq personnes sur deux cent vingt adhérents n'avaient pas réglé leur cotisation dans les temps. Soit 2 %. Trois ont réglé avec les frais (10 % + 25 F). Deux ont donc été radiés.

### **Subventions**

L'Association a reçu 6 abris et 30 bacs à compost, merci à Monsieur DOÉ. La restauration du grillage EGA/ESP a directement été prise en charge par les Espaces Verts, Merci à Monsieur LAVOISY (directeur) et à Monsieur ATTHANASE (technicien). Nous avons reçu quelques arbres fruitiers.

Subventions d'équipement : 35 000 F,

Subventions de fonctionnement : 18 626 F (exploitation, dernière assemblée générale et la perte de cotisation au secteur MHP).

Nous avons reçu ce qui a été demandé.

### **Tour des secteurs**

Nous avons effectué deux tours complets, au début et en fin d'année culturelle, afin de vérifier l'état de culture les jardins. Nous avons également effectué des visites ponctuelles.

### **R.D.V. dans les secteurs**

ANJ 2 fois. La première fois, nous fûmes agressés par les invités d'un jardinier. Nous avons appelé la police. Le jardinier a été exclu immédiatement par lettre recommandée,

CHP,  
BMS,  
TSE,  
LDR.

Vos demandes sont toujours un respect plus strict du règlement intérieur.

## Déplacements

Livraisons de 14 abris dans les jardins (dont 6 par TIM, MHP).

## Mouvements

Une vingtaine de jardiniers (MHP, STF) ont été autorisés exceptionnellement à cultiver un autre jardin dans un secteur, du fait des inondations. Nous pouvons remercier Michel MANGELINCK qui avait proposé un jardin des cheminots.

Entrées : 20

Mutations définitives : 6 (dont 1 Fédération)

Démissions : 13

Exclusions :

Jardin non-fait : 3

Voiture conduite dangereuse dans le secteur : 1

Mauvais voisinage : 1

Agression : 2

Radiation non-paiement de cotisation : 1 (cette année : 2)

Il restait au 31 octobre 2001, 24 jardins libres.

## Points particuliers

La serre a été transportée au secteur STF, le terrain aux ANJ redevient un jardin. La remise en état du secteur MHP doit se faire en mars 2002, suivant les informations données par le directeur de l'entreprise DALKIA. Tout doit être remis en état : chemin, grillage, portillons et portail d'entrée. Le SIABAVE, service destiné à entretenir la Vesle, a pris 15 mètres, comme cela était prévu.

Merci aux entreprises ROCHA (contrat d'entretien des tondeuses) et Point-Vert (bons d'achat aux jardiniers sinistrés et remises accordées).

## Fédération

Didier KLODAWSKI, également président de la Fédération, fait un bref historique. Les statuts ont été déposés le 28 juin 1995, à la sous-préfecture de Reims. Quatre associations adhèrent : Croix du Sud, Brico-corcellienne, Quartier du Maroc et District. Ensuite, Pays de France et un membre indépendant acceptent de faire partie de la Fédération. En 1999, les Jardins du Cheminot et Trois Fontaines adhèrent à leur tour. Chaque association garde son autonomie de gestion et de décision. Les avantages pour les jardiniers sont les suivants :

- possibilité de muter dans une association adhérente ;
- organisation de manifestation ;
- concours des plus beaux jardins
- etc.

Dorénavant, les associations de jardins familiaux de Reims forment une grande famille et il existe une grande solidarité entre elles. Je m'en aperçois, car j'assiste à nombreuses assemblées Un grand merci à la Municipalité de Reims. La Fédération a obtenu une subvention de 8 000 F.

Cette année, nous n'avons pas organisé le concours des plus beaux jardins de la Fédération, ni de l'AJFD. Plusieurs jardins ont été inondés. Et ils n'ont pu être cultivés qu'à partir du 15 juillet. Il aurait été injuste que ces personnes sinistrées ne participent pas au concours.

La Fédération comprend actuellement : Croix du Sud, Maroc, Saint-Brice-Courcelles, Jardin du Cheminot, Trois Fontaines, Pays de France, District et un membre indépendant, ce qui fait environ 850 personnes. Le Bureau de la Fédération comprend :

Président :.....Didier KLODAWSKI (District).  
Vices présidents :.....Raymond TERRE (Trois Fontaines)  
.....Pierre GROS (Croix du Sud)  
.....Michel MANGELINCK (Cheminots)  
Trésorier : .....Jean-Louis BRUNO (membre indépendant).  
Trésorier-adjoint : .....Michel HERBRETEAU (Pays de France).  
Secrétaire : .....Robert LEROY (Pays de France).  
Secrétaire-adjoint : .....Fabienne GROS (Croix du Sud).  
  
Contrôleur aux comptes.....Jean MANSUY (Saint-Brices)

Jean-Louis BRUNO n'habite plus Reims et ne désire plus adhérer à la Fédération. Le président remercie ces personnes ayant des fonctions, au sein de notre Fédération. Toutes les associations sont très satisfaites des différentes activités organisées par la Fédération. Nous avons tenu le salon Nature & Jardin au Parc des expositions. C'était très bien et instructif. Nous continuerons cette année. Nous avons eu trois réunions avec les différents bureaux des associations (décembre, mai et octobre), afin faire le tour des différents problèmes et les résoudre ensemble. En novembre 2000, nous avons organisé un repas dansant au restaurant LA MONTGOLFIÈRE. La prochaine soirée devrait avoir lieu samedi 27 avril 2002, toujours au restaurant LA MONTGOLFIÈRE.

Le matériel de bureau et informatique est à la disposition de chaque association adhérente. Les cartes de membres de la Fédé ont été données par Michel HERBRETEAU, président de Pays de France. Merci.

Approbation du rapport d'activité à l'unanimité.

#### **Quatrième point - Rapport financier -**

Suite au départ de Monsieur Michel DIDIER, le président fait part du rapport financier et apporte quelques précisions :

L'indemnité DAKIA vient du problème au secteur MHP. Au départ DALKIA proposait 10 000 ou 15 000 F. J'ai réussi à obtenir 30 000 F, après négociation.

William POIRET a entièrement remboursé sa dette fin décembre 2001. C'est donc une affaire qui est réglée. Le président projette sur transparent, les sommes remboursées par le débiteur.

L'AJFD avait accordé un prêt à la jeune Fédération qui se créait. Prêt entièrement remboursé. Affaire réglée.

Les produits financiers représentent les intérêts du livret et environ 1 800 F d'escomptes. J'ai négocié 3 % d'escomptes pour paiement comptant des abris auprès de Werth-France.

Remboursement par les adhérents : primes d'assurance accident corporel, frais des lettres simples et recommandées remboursés par les jardiniers fautifs du règlement intérieur ou des statuts.

Cotisations et adhésions : cotisation Fédération et Reims Espoir (association de réinsertion).

Les transports, ce sont les notes de frais concernant les déplacements (poste, courrier, achats, assemblées, réunions, convocation, réunion de secteur, R.D.V., transports d'abris).  $940 + 352 = 1\,292$  Km dans l'année concernant 2 membres du bureau.

Une personne demande ce que représentent les commissions. Le président précise que ce sont les commissions facturées par C.A.R., cabinet chargé de recouvrer les sommes auprès de William POIRET. Le président rappelle que le débiteur a entièrement remboursé le montant demandé par l'AJFD, comme promis, avant l'Assemblée 2002. Le président demande à l'Assemblée, si elle estime qu'il faudrait clôturer l'affaire. Compte-tenu que le débiteur a remboursé le principal dans les temps demandés, faut-il demander en plus les intérêts de retard, les frais et des indemnités ? Passage au vote.

Lui demander le remboursement des frais : 1

Abstention : 1

Affaire terminée : 93.

#### **Cinquième point - Rapport de la commission de contrôle -**

Madame Monique BRUNO-GAUTHIER lit le rapport de la commission de contrôle des comptes. La commission a constaté la régularité des enregistrements et la conformité des livres comptables. En conséquence, la commission donne quitus et propose à l'Assemblée d'approuver les comptes. Le président remercie les contrôleurs pour leur travail. Passage au vote.

Abstention : 0,

Contre : 0,

Pour : 95.

### **Sixième point - Renouvellement des membres de la commission -**

N'habitant plus Reims, Madame Monique BRUNO-GAUTHIER ne désire pas se représenter. Messieurs Éric MARTIN et Jean-Charles DELMAIRE se représentent. Didier KLODAWSKI demande une troisième personne. Madame Chantal GONCALVES, représentant l'association ALOVIS ayant un jardin ADV, accepte.

Approbation à l'unanimité.

### **Septième point - Élections des administrateurs**

Membres sortants qui se représentent : Michèle ÉWERTZ, Hugues FRANEL, Jocelyn HANS. Membres entrant : Joseph MANZONI remplaçant Michel DIDIER, démissionnaire, pour 2 ans. Le président demande s'il faut un vote global ou des votes séparés. L'assemblée demande un vote global.

Approbation à l'unanimité ;

### **Huitième point - Perspectives 2002 -**

#### **Passage à l'euro**

Le président propose la conversion suivante, il faut éviter les complications :

Cotisation proportionnelle: ..... 10 centimes € (0,66 F)  
Cotisation forfaitaire de gestion : ..... 8 € (52,48 F)  
Droit d'entrée : ..... 8 €  
Assurance ..... 2 € (13,12 F)  
Dépôt de garantie : ..... 46 € (301,74 F).

Pour un jardin moyen de 290 m<sup>2</sup>, il y aura 8 % d'augmentation. Ces tarifs resteront stables quelques années.

Il faut éviter les calculs trop importants et les rendus de monnaie fastidieux, lors de l'encaissement des cotisations.

Approbation à l'unanimité.

Nous vous conseillons de fleurir vos jardins, d'aménagement les secteurs, en vue du concours des plus beaux jardins.

#### **Budget**

Didier KLODAWSKI fait par du budget et prévisionnel. Afin d'équilibrer ce budget, l'Association demandera une subvention d'équipement de 6 100 € et une subvention de fonctionnement de 3 100 €.

## **Intervention de Maurice BOUILLARD.**

Maurice BOUILLARD insiste particulièrement sur le règlement intérieur de l'Association. Les portes de secteur doivent rester fermées. Les tôles et les détritiques doivent être enlevés. Rien ne doit être entreposé contre les abris, ni contre les grillages. Les jardins doivent être entretenus régulièrement. Maurice BOUILLARD passera dans les jardins vérifier si le règlement intérieur et les statuts sont respectés. Les jardiniers auront la possibilité de dialoguer avec lui. Les personnes présentes sont d'accord.

## **Demandes**

Le président reprend la parole et annonce, dans un soucis d'esthétisme, nous vous demandons d'utiliser un seul bac à compost, celui fourni par l'AJFD, d'utiliser exclusivement des tonneaux bleus en nombre restreint. Les grandes cuves blanches doivent être proscrites.

Les dépôts de feuilles sont interdits sur la voie publique (ADV). Les toiles de tente, les auvents ou les tonnelles seront autorisés entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> octobre. À chaque fois vous devrez demander l'avis du responsable ou de l'administrateur. Il faut faire attention que les auvents n'atterrissent pas sur l'autoroute, lors de vent violent, il ne faudrait pas provoquer d'accident.

Cette année, nous ferons travailler l'association Reims-Espoir. Le montage des abris avec la construction de la dalle reviennent à 350,00 F. Les travaux restent à la charge du jardinier.

## **Neuvième point - Questions diverses**

**Pierre LAMBERT (ANJ) :** « *serait-il possible, à l'avenir, de trouver un autre jour que le dimanche matin ?? Par exemple samedi matin, midi ou soir.* ». La question a déjà été débattue l'année dernière. Nous gardons le dimanche matin. Mais, Monsieur LAMBERT ne vient jamais aux assemblées.

**Jean-Luc LALLEMENT (ÉGA/ESP) :** « *Monsieur le Président. Quand aurons-nous les arbres fruitiers pour le secteur.* ». Les arbres seront demandés à la Municipalité de Reims. Nous vous tiendrons au courant.

**Abdelkader BENDJOUDI (BAM) :** « *Suggestion : poser un bac à bois dans les jardins (jardin n°5), car tous les autres jardiniers en possèdent déjà et le mien est usé, et un bidon de verni à bois pour ma cabane.* ». Nous passerons les jardins pour vérifier votre demande. Affaire à suivre.

**Madame LEBORGNE (BMN) :** « *Dans la commission loisirs, une petite proposition pour éventuellement mettre en projet, un voyage organisé au Royal-Palace (Alsace), en faisant voter à main levée pour se faire une idée sur le nombre de personnes que cela pourrait intéresser. Le transport GUILLAUME étant le moins cher sur les marchés actuels. Ci-joint documentation. Ce n'est qu'une proposition.* » Didier KLODAWSKI demande à madame LEBORGNE de préciser sa proposition à l'assemblée. Passage au vote : seulement, une dizaine de personnes est intéressée.

Georges POUILLY (BNS) intervient et évoque le problème des gens du voyage qui s'installent près des jardins

Monsieur Jean-Marie BEAUPUY prend la parole et indique que c'est un problème difficile à gérer, d'autant plus que ces personnes sont devenues propriétaires des terrains. Monsieur BEAUPUY constate que beaucoup de personnes aident le président. La réussite de l'association est due à un travail d'équipe. Il est satisfait que la Fédération organise le concours des plus beaux jardins. Il insiste particulièrement sur le côté esthétique et les fleurs dans un jardin familial. Il invite Didier KLODAWSKI et les autres présidents à une réunion qui aura lieu début mars.

Didier KLODAWSKI demande des applaudissements et remercie Monsieur BEAUPUY pour l'intérêt qu'il porte aux associations de jardins familiaux.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et invite les personnes présentes au verre de l'amitié.

Le président

Didier KLODAWSKI